

# Relevé de décisions

---

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Mardi 11 juin 2024

Les Cars

---

### Membres actifs présents (à voix délibérative) (19) :

**ARNAUD René**, Vice-Président de la CC du Val de Vienne et maire d'Aixe-sur-Vienne ; **BELAIR Florence**, Conseillère à la CC Pays de Nexon – Monts de Châlus et maire de Les Cars ; **BOYARD Céline**, Conseillère communautaire à la CC du Pays de Saint-Yrieix et adjointe au maire de La Meyze ; **CAMPION Anne-Marie**, Représentante du Conseil de développement ; **CELERIER Jean-Luc**, Représentant du Conseil de développement ; **DARY Patrick**, Président de la CC du Pays de Saint-Yrieix et conseiller municipal à St-Yrieix-la-Perche ; **DE NEUVILLE Christine**, Vice-Présidente de la CC Briance Sud Haute-Vienne et maire de Vicq-sur-Breuilh ; **DESROCHE Christian**, Vice-Président de la CC Pays de Nexon – Monts de Châlus et maire de Flavignac ; **DEXET Emmanuel**, Président de la CC Pays de Nexon - Monts de Châlus et maire de Bussière-Galant ; **DITLECADET Marc**, Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne et maire de St-Germain-les-Belles ; **DUPONT Éric**, Conseiller communautaire à la CC Briance Sud Haute-Vienne et adjoint au maire de Château-Chervix ; **FAUCHER Daniel**, Président du Conseil de développement et Président du Centre social du Pays de Nexon ; **GARNICHE Roland**, Vice-Président de la communauté de communes Pays de Nexon – Monts de Châlus et adjoint au maire de Pageas ; **GERVILLE-REACHE Fabrice**, Vice-Président de la CC Pays de Nexon - Monts de Châlus et maire de Nexon ; **LHOMME-LEOMENT Jacqueline**, Conseillère communautaire à la CC Briance Sud Haute-Vienne et maire de St-Genest-sur-Roselle ; **LORIN Marie-Madeleine**, Conseillère communautaire à la CC du Pays de Saint-Yrieix et adjointe au maire de Ladignac-le-Long ; **MEYER Serge**, Vice-Président de la CC du Val de Vienne et conseiller municipal à Aixe-sur-Vienne ; **MONTET Guy**, Vice-Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne et maire de Meuzac ; **SUDRAT Philippe**, Vice-Président de la CC du Pays de Saint-Yrieix et maire de Coussac-Bonneval.

### Pouvoirs (1) :

**FISSOT Sébastien**, Représentant du Conseil de développement ; pouvoir à **FAUCHER Daniel**

### Membres associés présents (sans voix délibérative) (5) :

**BARRY Jacques**, Maire de Rilhac-Lastours ; **CULIOLO Alexie**, Membre du Conseil de développement ; **DUBOIS Jean-Louis**, Maire de Magnac-Bourg ; **EYMERY Frédéric**, Adjoint au maire du Chalarud ; **MAYOUSSE Martine**, Adjointe au maire de Châlus.

### Autres participants présents (sans voix délibérative) (12) :

**BOSELUT Josette**, Association « Les Amis de la Tour » à Château-Chervix ; **CLAMONS Arnaud**, Commissaire aux comptes au cabinet FIDECO ; **COLAS William**, Bénévole à l'association « Les Amis des Tuileries du Limousin » ; **DOUVION Marie-Caroline**, Directrice de la Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne ; **DUPLAN Nadine**, Maison des sourds de la Haute-Vienne ; **GOUDIER Jean-Louis**, Président de l'association « Les Amis des Tuileries du Limousin » ; **JEAMMET Miléna**, Interprète en LSF ; **LACROIX Josette**, Maison des sourds de la Haute-Vienne ; **MOURET Claude**, Vice-Président de l'OT Briance Sud Haute-Vienne ; **ROUANET Marie**, Interprète en LSF ; **ROUX Stéphane**, Responsable développement à la SPL « Terres de Limousin » ; **VALLOIS Didier**, Président du CDSA de la Haute-Vienne.

### Membres présents de l'équipe technique FCL (4) :

**BONNET Emmanuelle**, Chargée de mission ; **CHINN Jérôme**, Directeur-adjoint ; **DUMAS Isabelle**, Directrice ; **MARTINS-LOPES Nathalie**, Assistante administrative.

### Excusés (43) :

**ACHARD Sylvie**, Maire de St-Martin-le-Vieux ; **BARRY Philippe**, Président de la CC du Val de Vienne et maire de St-Priest-sous-Aixe ; **BAUDOT-VACHON Emmanuelle**, Directrice d'agence - France Travail de St-Yrieix-la-Perche ; **BERTIN Aline**, Directrice Développement à la Mutualité Française Limousine ; **BOISSERIE Daniel**, Maire de St-Yrieix-la-Perche ; **BOYER Anthony**, Collectif BSP ; **BURGUION Xavier**, Directeur de l'OT intercommunal du Pays de Saint-Yrieix ; **CHESNAY Audrey**, Conseillère d'Animation Sportive - SDJES Haute-Vienne ; **CHOUSSEAU Patricia**, Présidente de l'association « Chalarud Initiatives » ; **COURGNAUD Karl**, animateur territorial à la CRESS Nouvelle-Aquitaine ; **DELAUTRETTE Stéphane**, Député de la Haute-Vienne ; **FAUCHER Éric**, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Nouvelle-Aquitaine – Direction territoriale Haute-Vienne ; **FAURE Elodie**, Référente Economie circulaire à l'ADEME ; **FOURNIER Emilie**, Chargée de mission au pôle DATAR – Région Nouvelle-Aquitaine ; **FISSOT Sébastien**, Représentant du Conseil de développement – pouvoir donné ; **GAULLIER Pauline**, Coordinatrice des activités de l'association « Peuples des villes » ; **HOSTEIN Séverine**, porteuse d'un projet de lieu hybride et collaboratif à Coussac-Bonneval ; **JACQUEMIN Claire**, Gérante de la SARL SCIC « Le Temps de Vivre » ; **LANG Elodie**, Co-directrice de la CRESS Nouvelle-Aquitaine ; **LANGLADE Colette**, Présidente du Pays Périgord Vert ; **LAVAUD Isabelle**, Représentante du Conseil de développement ; **LEBLOIS Jean-Claude**, Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne ; **LHIDO Suzy**, DGS de la ville de St-Yrieix-la-Perche ; **MANAQUIN Julia**, Responsable de la Mission Fonds européens au Conseil départemental de la Haute-Vienne ; **MANEUF-COUDRAIN Audrey**, Responsable développement, qualité, HSE à l'APAJH de la Haute-Vienne ; **MASSY Jean-Marie**, Maire de Meilhac ; **MASSY Pierre**, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Limoges et de la Haute-Vienne ; **MAZEAU Emmanuel**, Directeur du Pays Périgord Vert ; **MORIZIO Annick**,

Vice-Présidente du Conseil départemental de la Haute-Vienne ; **NUQ Stéphane**, Directeur Départemental des Territoires de la Haute-Vienne ; **NOUHAUD Christophe**, Directeur de l'association « Pouce travail » ; **PATIER Stéphane**, Maire de Pierre-Buffière ; **PITEL Marie-Laure**, Déléguée départementale à la vie associative, Référente service civique – SDJES Haute-Vienne ; **PLAZANET Mélanie**, Conseillère régionale Nouvelle-Aquitaine ; **PLAZZY Monique**, Vice-Présidente du Conseil départemental de la Haute-Vienne ; **PREVOST Pierre**, Elu à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Nouvelle-Aquitaine – Direction territoriale Haute-Vienne ; **RAUSCH Kilian**, Chargé de mission « Innovation sociale et Economie Sociale et Solidaire » à l'ADI Nouvelle-Aquitaine ; **ROUFFIGNAC Christelle**, Directrice du Pôle Formation / Insertion de l'APSAH de la Haute-Vienne ; **RUMEAU Marie-Françoise**, Direction territoriale Creuse / Haute-Vienne – France Travail ; **SOULAT Sonia**, Conseillère communautaire à la CC du Val de Vienne et adjointe au maire de Séreilhac ; **TRUFIER Laurence**, Hébergeur touristique à St-Hilaire-les-Places ; **VENTEAU Bertrand**, Président de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne ; **VIRANTIN Sandra**, Conseillère communautaire à la CC du Val de Vienne et conseillère municipale à St-Priest-sous-Aixe.

**Nombre de membres actifs : 26**

**Votants présents (19) ou représentés (1) : 20**

**Quorum (25% des membres de l'Assemblée générale) : 18**

**Nombre de membres actifs et associés présents (24) et nombre de membres actifs représentés (1) : 25**

L'Assemblée générale ordinaire de la Fédération Châtaigneraie Limousine s'est réunie le mardi 11 juin 2024, salle des fêtes, Les Cars, sous la présidence de M. Éric DUPONT, Président, qui ouvre la séance à 18h15.

Le quorum étant respecté, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Le Président accueille les participants et remercie la commune de Les Cars pour l'accueil de cette assemblée générale. Il salue ensuite la présence de Mmes Marie ROUANET et Miléna JEAMMET, interprètes en LSF (Langue des Signes Française) et de M. Arnaud CLAMONS, commissaire aux comptes au cabinet FIDECO.

Avant de débiter l'ordre du jour de la réunion, une minute de silence est faite en mémoire de M. Christophe VERGER, DGS de la communauté de communes du Val de Vienne, décédé brutalement.

## **I - RAPPORT MORAL**

Le Président indique que 2023 a été une année charnière à plusieurs titres.

Il explique que cette année a été marquée par l'entrée en phase opérationnelle de la nouvelle stratégie de territoire 2030 :

- mise en place d'une ingénierie dédiée à l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et structuration d'une politique territoriale en la matière ;
- poursuite et élargissement de notre démarche d'inclusion et d'accessibilisation, initiée depuis plus d'une douzaine d'années ;
- maintien d'une animation sur la mobilité, thématique ô combien importante en milieu rural.

Il évoque ensuite le démarrage en 2023 de deux nouveaux outils financiers majeurs pour la mise en œuvre de notre nouvelle stratégie de territoire :

- contrat de développement et de transitions 2023-2025 avec la Région Nouvelle-Aquitaine ;
- programme de fonds européens territorialisés. Ce nouveau programme européen succède au programme LEADER 2014-2020 pour lequel notre territoire de la Châtaigneraie Limousine se classe 1<sup>er</sup> en Nouvelle-Aquitaine eu égard au montant (3,5 M € contre 2,3 M € initialement) et au taux de consommation de son enveloppe (99,9%).

Il souligne par ailleurs que 2023 a été une année charnière pour notre équipe technique. En effet, dans un contexte d'incertitudes, de contraintes budgétaires et de baisses de subventions, il rappelle que nous avons opéré deux licenciements économiques en fin d'année, faisant suite à un premier licenciement économique intervenu fin 2022. Il observe que cette réduction d'effectif a été une épreuve et que nous avons malheureusement perdu de solides compétences. Il fait également état de notre déménagement et adresse ses remerciements à la municipalité de Nexon qui accueilli notre association au sein de la mairie.

En conclusion, le Président réaffirme sa conviction qu'un territoire de projets comme le nôtre a encore toute sa place pour concourir au développement local. Il remercie l'équipe ainsi que les partenaires techniques et financiers de la Châtaigneraie Limousine.

## I - RAPPORT D'ACTIVITES 2023, ORIENTATIONS 2024

Le Président fait un point sur la vie de l'association puis fait ressortir les points saillants du bilan 2023<sup>1</sup> et des orientations 2024 sur les différentes missions de la Châtaigneraie Limousine :

- communication ;
- programme européen LEADER ;
- nouveau programme européen ;
- inclusion et accessibilité pour tous ;
- Economie Sociale et Solidaire (ESS) ;
- mobilités ;
- contrat de territoire avec la Région.

Il met aux voix le rapport d'activités 2023 de l'association.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'Assemblée générale adopte le rapport d'activités 2023 de l'association.**

## II - RAPPORT FINANCIER 2023

### 1. Activité financière 2023

Le Président cède la parole à M. Fabrice GERVILLE-REACHE, Trésorier de la Châtaigneraie Limousine.

Le Trésorier indique que les comptes 2023 ont été arrêtés en Conseil d'administration du 14 mai 2024 et présentent un déficit de 49 244 €. Il mentionne que ce montant important s'explique par :

- la reprise sur réserves prévue au budget prévisionnel (53 011 €) ;
- les procédures de licenciement économiques : indemnités pour deux salariés licenciés fin 2023 (79 854 €) et contribution au financement du dispositif « CSP (Contrat de Sécurisation Professionnelle) » pour les trois salariés licenciés en 2022 et 2023 (39 684 €) ;
- l'absence de conventions signées de financement européen au 31 décembre 2023 pour plusieurs postes (ESS, inclusion et accessibilisation, mobilités, animation du programme européen 2023-2027) pour un montant prévisionnel de 97 366 €.

Il ajoute qu'à contrario, des subventions relatives à l'exercice 2022, dont les conventions ont été signées en 2023 (207 931 €), ont été comptabilisées en produits exceptionnels.

Il termine en remerciant Mme Muriel BELLEGARDE pour la tenue des comptes 2023 de l'association.

### Compte de résultat 2023

CHARGES		PRODUITS	
<b>Achats non stockés</b> (dont prestations d'études, etc.)	19 719	<b>Prestations de services</b>	11 163
<b>Services extérieurs</b> (dont locations immobilières et mobilières, assurances, etc.)	49 696	<b>Subventions d'exploitation</b>	159 245
<b>Autres services extérieurs</b> (dont communication, comptabilité, etc.)	21 923	<b>Cotisations</b>	86 556
<b>Taxes</b> (taxes sur les salaires, contribution formation)	3 568	<b>Transferts de charges d'exploitation</b>	3 140
<b>Salaires et gratifications</b> dont indemnités de licenciement	300 223	<b>Produits financiers</b>	1 052

<sup>1</sup> Le document de séance peut être fourni sur demande.

<b>Charges sociales</b>	111 023		
<b>Dotations aux amortissements, autres charges et charges exceptionnelles</b>	12 780	<b>Produits exceptionnels et divers</b>	208 531
<b>TOTAL</b>	<b>518 931</b>	<b>TOTAL</b>	<b>469 687</b>
<b>Solde créditeur</b>		<b>Solde débiteur</b>	<b>49 244</b>
<b>TOTAL Général</b>	<b>518 931</b>	<b>TOTAL Général</b>	<b>518 931</b>

### Bilan 2023

ACTIF		PASSIF	
	Net		
<b>Immobilisations</b> (matériel bureaux, transport, mobilier)	9 495	<b>Fonds associatif et réserves</b>	124 515
		<i>dont résultat de l'exercice</i>	-49 244
<b>Créances</b> (dont produits à recevoir)	108 212	<b>Dettes fournisseurs</b>	16 478
<b>Disponibilités</b>	41 138	<b>Dettes autres</b>	18 689
<b>Compte de régularisation</b> (Charges constatées d'avances)	837	<b>Produits constatés d'avance</b>	0
<b>TOTAL</b>	<b>159 683</b>	<b>TOTAL</b>	<b>159 683</b>

Cette présentation n'appelle aucune autre observation, ni remarque.

## **2. Rapport du Commissaire aux comptes**

Le Président rappelle que lors de sa séance du 13 juin 2023, l'Assemblée générale a retenu le cabinet FIDECO AUDIT pour une mission de commissariat aux comptes pour six exercices (2023 à 2028). Il donne la parole au représentant de ce cabinet, M. Arnaud CLAMONS.

M. Arnaud CLAMONS donne lecture de son rapport et de sa conclusion :

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « Fédération de la Châtaigneraie Limousine » relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe relative à la comptabilisation des produits de subventions se rapportant à l'exercice 2023.

« La fin d'année 2023 a été marquée par le licenciement économique de deux salariés, après un premier licenciement économique intervenu fin 2022. Les indemnités de licenciement pour ces salariés représentent 79 854 € et la contribution au financement du dispositif « CSP (Contrat de Sécurisation Professionnelle) » 31 754 €.

La contribution au financement du dispositif CSP pour la salariée licenciée en 2022 a été versée en 2023 et figure ainsi en charge exceptionnelle pour un montant de 7 929 €.

Des subventions relatives à l'exercice 2022, dont les conventions ont été signées en 2023 (207 931 €), ont été comptabilisées en produits exceptionnels.

Il est à noter l'absence de conventions signées de financement européen au 31 décembre 2023 pour plusieurs postes (ESS – Economie Sociale et Solidaire, inclusion et accessibilité, mobilités, animation du programme européen 2023-2027) pour un montant prévisionnel de 97 366 €. Ces subventions n'ont donc pas pu être comptabilisées. »

Concernant les conventions réglementées, il donne lecture de la conclusion du rapport spécial : « nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale en application des dispositions de l'article 612-5 du code de commerce. »

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'Assemblée générale :**

- **constate que :**
  - o le montant des réserves au 31/12/2023 s'élève à 361 300,52 €,
  - o le montant du report à nouveau au 31/12/2023 est de -187 541,32 €,
  - o l'exercice comptable clos au 31/12/2023 présente un déficit de 49 243,88 € ;
- **approuve les comptes annuels 2023 de l'association ;**
- **affecte l'intégralité du résultat, à savoir -49 243,88 €, en report à nouveau, conformément à la proposition du Conseil d'administration ;**
- **donne quitus aux administrateurs pour leur gestion.**

### III - FINANCES 2024

#### 1. Budget prévisionnel 2024

Le Président rappelle que les orientations budgétaires 2024 ont été présentées et approuvées en Conseil d'administration le 05 décembre 2023.

Il observe qu'il s'agit du premier prévisionnel équilibré depuis 2019 (reprises sur réserves sur les quatre derniers exercices). Il explique que le déficit structurel (cotisations gelées, départ de deux communautés de communes, baisse des subventions Région et Europe) et conjoncturel (inflation) peut être comblé grâce à :

- la baisse de la masse salariale (trois licenciements entre fin 2022 et fin 2023) ;
- la mise en place de mesures d'économies de fonctionnement (changement de locaux, dénonciation ou arrêt de contrats onéreux pour la téléphonie / internet et la maintenance du site internet, etc.) ;
- une augmentation globale de 15 000 € des cotisations des communautés de communes (de 2 700 à 4 800 € selon les EPCI).

Pour lui, ces mesures doivent permettre, après une année de transition, de retrouver un modèle économique fiable pour les exercices à venir.

Après avoir fait état de ces éléments, le Président présente le budget prévisionnel 2024 de l'association qui s'établit à 318 732 € contre 428 330 € en 2023 (en baisse de 26%), lui-même en baisse de 26% par rapport à 2022 (580 822 €).

DÉPENSES	
Achat (prestations, investissements)	8 050 €
Fournitures administratives	1 400 €
Services extérieurs (dont assurances et entretien véhicules plateforme, loyers, déplacements, etc.)	67 018 €
Salaires, charges et gratifications	235 064 €
Amortissements	4 000 €
Cotisations / budget du Conseil de développement	3 200 €
<b>TOTAL</b>	<b>318 732 €</b>

RECETTES	
<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>204 476 €</b>
Europe (FEADER et FEDER, animations)	102 676 €
Europe (FEADER et FEDER, actions)	3 000 €
Europe (FSE+)	37 875 €
Région	40 000 €
Département	14 925 €
MSA	2 000 €
France Travail	4 000 €
<b>Cotisations</b>	<b>100 856 €</b>
<b>Prestations de service</b> (location de véhicules)	<b>8 000 €</b>
<b>Autres produits</b> (Transferts de charges d'exploitation et produits financiers, de gestion courante et exceptionnels, subventions sur amortissements)	<b>5 400 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>318 732 €</b>

## **2. Cotisations intercommunales 2024**

Le Président mentionne que les cotisations proposées pour l'exercice 2024 intègre une hausse globale de 15 000 €, répartie comme suit :

<b>Communauté de communes</b>	<b>Cotisation 2024</b>
<b>Briance Sud Haute-Vienne</b>	14 526,92 €
<b>Pays de Saint-Yrieix</b>	25 937,28 €
<b>Pays de Nexon - Monts de Châlus</b>	23 986,05 €
<b>Val de Vienne</b>	36 405,27 €
<b>Total</b>	<b>100 855,52 €</b>

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'Assemblée générale approuve le budget prévisionnel de l'association ainsi que le montant des cotisations intercommunales pour l'année 2024.**

## **IV - FOCUS SUR LE SERVICE DE LOCATION SOLIDAIRE DE VEHICULES – PLATEFORME MOBILITE 87**

Le Président cède la parole à Mme Isabelle DUMAS, Directrice et à Mme Nathalie MARTINS-LOPES, animatrice du service de location solidaire de véhicules – Plateforme mobilité 87.

Mmes Isabelle DUMAS et Nathalie MARTINS-LOPES présentent les éléments suivants relatifs au fonctionnement de ce service (cf. support en annexe).

La Châtaigneraie Limousine anime un service de location de véhicules sur le sud-ouest de la Haute-Vienne. Elle propose la location à moindre coût de véhicules individuels (2 ou 4 roues) pour les déplacements quotidiens des plus vulnérables.

Cette action s'inscrit dans le cadre d'une plateforme départementale, la Plateforme mobilité 87. Animée par quatre associations : Châtaigneraie Limousine, Rempart, Mobilim - Varlin Pont Neuf et Aleas, celle-ci propose des services d'accompagnement à la mobilité en direction des publics les plus fragilisés, sur l'ensemble de la Haute-Vienne. Ce partenariat leur permet de développer une offre de services à faibles coûts afin d'être à la portée de tous, d'harmoniser leurs pratiques et de mutualiser certains moyens pour proposer une offre identique.

A ce jour, la Châtaigneraie Limousine possède un parc de véhicules composé de 18 scooters (dont 1 électrique) et d'une voiture électrique sans permis. Elle dispose également de 3 voitures en location longue durée. Ces véhicules sont mis à disposition sur l'ensemble du territoire couvert par l'action (ou sur le territoire d'une autre association intégrée à la Plateforme mobilité 87 si son parc de véhicules est saturé).

Les participants accèdent au service sur prescription d'un partenaire de l'emploi et de l'insertion (France Travail, Mission locale rurale, Maisons du Département, etc.).

Les chiffres clés suivants sont exposés pour 2023 :

- 32 bénéficiaires (20 ont loué un scooter, 11 une voiture et 1 une voiturette) ;
- 72% des locations ont été motivés par l'emploi ;
- 1/3 des retours a été lié à l'acquisition d'un véhicule, synonyme d'un accès à une mobilité autonome ;
- 53 demandes non abouties ont été enregistrées.

Mme Marie-Caroline DOUVION, Directrice de la Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne (MLR87), apporte son témoignage sur l'intérêt du service, en tant que représentante d'un organisme prescripteur. Elle tient à souligner la réactivité et la compétence de l'animatrice du service de la Châtaigneraie Limousine. Elle insiste sur le fait que la mobilité est une problématique majeure pour les jeunes pour leur insertion sociale et professionnelle. Elle évoque ainsi le mini-bus mis en place par la MLR87 pour le repérage et la remobilisation du public jeune dit « invisible », passé sous les radars des institutions publiques.

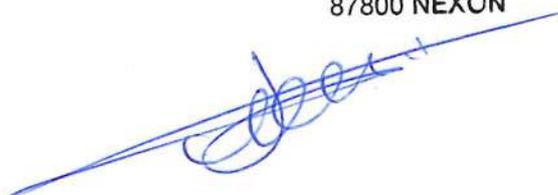
Le Président remercie Mme Marie-Caroline DOUVION pour sa présence et son témoignage. Il souligne l'importance de notre service de location dans le parcours d'insertion des plus fragilisés.

## VI – QUESTIONS DIVERSES

En l'absence de questions diverses, la séance est clôturée à 20h.  
Un pot de l'amitié est offert aux participants pour clôturer ces moments d'échanges.

De ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.  
Fait à Nexon, le mercredi 03 juillet 2024.  
Le Président,  
**Éric DUPONT.**

**FÉDÉRATION  
CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE**  
6 Place de l'église  
87800 NEXON

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the printed text of the federation.



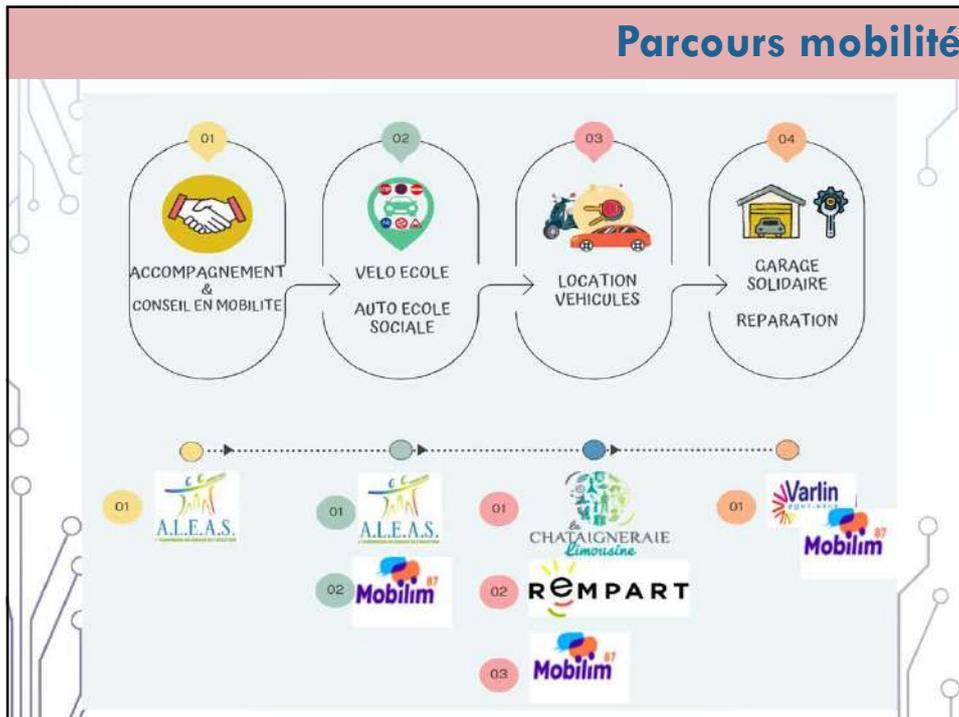
**PLATEFORME MOBILITÉ 87**

**Service de location  
solidaire de la  
Châtaigneraie Limousine**




**PLATEFORME MOBILITE 87**

## Parcours mobilité



## Organisation





## Modalités pratiques

<b>Bénéficiaires</b>	Publics fragilisés sans ressources ou avec de faibles revenus, sans moyen de locomotion ni possibilité d'utiliser les transports en commun
<b>Périmètre d'intervention</b>	6 territoires intercommunaux : périmètre de la Châtaigneraie Limousine + territoires intercommunaux Ouest Limousin et Porte Océane du Limousin
<b>Tarifs par jour</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ 1 € pour les VAE</li> <li>➢ 1,50 € pour les scooters</li> <li>➢ 5 € pour les voiturettes</li> <li>➢ 6 € pour les voitures</li> </ul>
<b>Caution</b>	200 € pour les deux-roues 400 € pour les voitures et voiturettes
<b>Equipements et services</b>	Assurance, casque, antivol, gilet réfléchissant, gants
<b>Durée totale</b>	4 mois sauf cas exceptionnel

### Les étapes pour bénéficier d'un contrat de location

PRESCRIPTION

CONTACT

SIGNATURE DU  
CONTRAT

Suivi du  
parcours /  
renouvellement

**Vérification :**

- demande
- disponibilité d'un véhicule
- documents obligatoires

Liste d'attente  
ou recherche  
autres solutions

## Parc de véhicules



19 scooters dont 1 électrique, propriétés de l'association  
Stockage et entretien courant par des professionnels  
⇒ 6 points de retrait



3 voitures thermiques dont 1 de  
petit gabarit, en contrats LLD  
(Location Longue Durée)  
⇒ 1 point de retrait



1 voiture électrique sans permis,  
propriété de l'association  
⇒ 1 point de retrait

## Chiffres clés 2023



32

BENEFICIAIRES

20 ont loué un scooter  
11 ont loué une voiture  
1 a loué une voiturette

72%

pour un motif  
d'emploi



53

DEMANDES NON ABOUTIES

1/3

DES RETOURS = ACCÈS À  
UNE MOBILITÉ AUTONOME

## Témoignage d'un organisme prescripteur

Intervention de Marie-Caroline DOUVION,  
Directrice de la Mission Locale Rurale de la  
Haute-Vienne

## Perspectives 2024



**LAUREATE D'UN PROGRAMME NATIONAL  
D'ACCOMPAGNEMENT PORTE PAR AGIL'ESS**

**POUR TRAVAILLER A CONFORTER L'ACTIVITE  
DE SON SERVICE DE LOCATION SOLIDAIRE**

**DIVERSIFICATION  
DU PARC DE  
VEHICULES**

**TRANSPORT  
SOLIDAIRE**

